

22

Le féminisme



Fédération
des femmes du Québec

EN BREF

Fev 94
Vol 4 no 1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FFQ

Conformément à nos règlements généraux, nous vous avisons que notre colloque et assemblée générale annuelle auront lieu le 4 et 5 juin au Holiday Inn, Métro-Centre, 505 Sherbrooke est (coin Berri) à Montréal.

HORAIRE

COLLOQUE 4 JUIN

9h00	Ouverture en plénière
10h00	Ateliers thématiques
12h00	Dîner
13h30	Ateliers thématiques
16h30	Fin des ateliers
17h00	Cocktail et remise du prix Idola St-Jean

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 5 JUIN

9h à 16h Assemblée

Des informations plus détaillées sur le contenu des ateliers, les personnes ressources, les coûts de participation et l'ordre du jour de l'assemblée générale vous parviendront dans un prochain envoi. Les changements proposés aux Statuts et règlements, les documents pertinents à l'AG ainsi que la liste des mises en candidature pour le CA vous seront aussi envoyés dans les délais prévus.

Le colloque et l'assemblée générale seront encore ouverts aux non-membres (sans droit de vote bien sûr). Réservez vite ces dates à votre agenda et au plaisir de vous y voir nombrées.

SI LA VIE, LE PLAISIR, LES DÉBATS ET LA SOLIDARITÉ VOUS INTÉRESSENT...
Élections au Conseil d'administration de la FFQ.

Comme chaque année il y aura élection des membres du Conseil d'administration de la FFQ.

La présidente, la secrétaire et la trésorière sont élues par l'assemblée générale, alors que les associations membres sont invitées à se choisir 8 représentantes, et les membres individuelles élisent les quatre représentantes des conseils régionaux.

Il vous est donc possible de poser dès maintenant votre candidature, par écrit, appuyée par votre Conseil régional ou votre association (sauf pour les postes de présidente, secrétaire et trésorière qui ne comportent pas cette exigence).

Les membres sont autorisées à présenter d'autres candidatures jusqu'à 17 heures le 4 juin 1994, soit la veille de l'assemblée générale.

A la fin avril, le comité transmettra à toutes les membres une liste des candidatures reçues.

Le travail du comité de mise en candidature consiste également à s'assurer d'une répartition équitable entre les diverses catégories de membres.

Vous pouvez aussi lui suggérer des personnes qui pourraient être approchées afin de siéger au c.a.

PRINTEMPS 95 : LE MOUVEMENT DES FEMMES, EN MARCHÉ... SUR QUÉBEC

L'appauvrissement des femmes est un problème qui n'a plus besoin d'être documenté. Toutes les statistiques démontrent que les groupes les plus pauvres dans la population sont les femmes et les jeunes. Et ce, malgré la scolarisation grandissante des femmes et des jeunes...

Par ailleurs, les revendications des femmes trouvent peu d'écho dans les officines gouvernementales. La récession et le déficit sont constamment à l'ordre du jour mais pas nos besoins et nos demandes. On peut même se demander s'il n'y a pas un désintérêt social, entretenu parfois par les médias, pour les revendications des femmes.

La Fédération des femmes du Québec croit qu'il faut donc rendre visibles les problèmes vécus par les femmes et les groupes qui, patiemment et avec acharnement, travaillent sur le terrain à améliorer leurs conditions de vie.

Il nous faut frapper l'imagination des gens et obliger les décideurs politiques à dire oui à nos demandes les plus essentielles.

Notre proposition

Organiser au printemps 95 une grande marche sur Québec. Cette marche devrait partir de plusieurs points (ex: Montréal, Chicoutimi, Rimouski, Tadoussac...) et converger vers Québec. Certaines femmes devraient effectuer la marche au complet, en une dizaine de jours (à pied, en vélo, en chaise roulante, en patins à roulettes...) pendant que d'autres marcheraient quelques kilomètres pour accompagner les premières. L'arrivée à Québec aurait lieu un samedi ou un dimanche pour permettre la participation d'au moins 10 000 femmes.

Pour celles qui effectueraient la marche au complet, des arrêts seraient prévus à tous les 20 ou 30 kilomètres dans une localité. Les groupes de femmes de cette localité organiseraient l'hébergement et une activité collective et médiatique.

Evidemment, quelques (!) problèmes logistiques sont à prévoir mais nous avons un an pour nous organiser et trouver le financement nécessaire.

Par ailleurs, il nous faut avoir des objectifs clairs, précis et réalisables. Ces objectifs devront être nommés en termes de gains identifiables et mesurables pour que nous puissions évaluer les résultats de notre action.

Les gains toucheront les femmes de façon spécifique même si, dans certains cas, ils pourront bénéficier à d'autres (aux enfants par exemple).

Nous avons commencé à regarder des hypothèses d'objectifs et sommes désireuses d'en discuter avec les groupes et personnes qui s'impliqueront dans le projet. Voici quelques exemples:

- ⊙ pour une loi sur l'équité salariale;
- ⊙ pour que la loi sur les normes du travail s'applique à toute personne qui occupe un emploi ou qui effectue une mesure d'employabilité;
- ⊙ pour un système de perception automatique des pensions alimentaires;
- ⊙ pour une hausse du salaire minimum à 6.95\$ de l'heure;
- ⊙ pour l'accès de toutes les travailleuses au foyer à la R.R.Q.

Qu'en pensez-vous?

En mai 95, l'année internationale de la femme aura 20 ans. Une conférence internationale des femmes se tiendra à Beijing en septembre 95. Ce sera le moment de faire parler de nous.

Une première rencontre pour discuter du projet aura lieu le 17 mars, de 9h30 à 12h30 au Centre St-Pierre, 1212 Panet, à Montréal. Nous aimerions très fort vous y rencontrer pour parler de ce projet de marche un peu "flyé" et très emballant !

A bientôt,

Françoise David

.....
**PSEPA -
C'EST QUOI ÇA?**

Le Programme de soutien à l'éducation populaire autonome bat de l'aile, encore. Menaces de nouvelles coupures de budget, de transfert et d'éparpillement entre différents ministères, autant de rumeurs pas trop rassurantes pour l'avenir de plusieurs groupes de femmes dont une partie des activités relève de ces fonds. La FFQ travaille avec plusieurs groupes à obtenir une rencontre avec le nouveau ministre responsable de ce dossier. Vous en entendrez parler bientôt, qu'il accepte ou refuse cette rencontre.

.....
DES COMITÉS EN ACTION

COMITÉ DE RÉVISION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Ce comité est sous la responsabilité de Linda Olivier, trésorière de la FFQ et membre du conseil régional de Québec. Avec elle travailleront Marie Christiane Carrier du C.R. Saguenay, Marie Bertrand du C.R. de Montréal (Simonne Monet-Chartrand), Denise Boucher du comité de condition féminine de la

CSN, Edith Pelletier du centre de femmes La Source, et Nathalie Lefèvre du Collectif 5^e monde, qui sont tous des groupes membres de la FFQ.

Lise Lamontagne du Regroupement des centres de santé des femmes du Québec et Alexandra Philoctète du Point de ralliement des femmes d'origine haïtienne participeront à titre de non-membres de la FFQ.

Le mandat premier du comité est de réviser les Statuts de la FFQ à la lueur des décisions prises au congrès d'orientation. Ce travail se fera en lien très étroit avec les attentes exprimées par les différents groupes que nous devons rencontrer: tables régionales des groupes de femmes, femmes vivant de multiples discriminations, et membres alliées potentielles.

Il ne s'agit donc pas d'une révision exhaustive de tous les articles mais bien d'abord de rendre nos statuts conformes à ces nouvelles orientations et de procéder à toutes autres modifications nécessaires pour remplir les mandats du congrès.

Vous avez déjà reçu copie des principaux changements proposés, dans notre envoi de décembre dernier, qui faisait suite au congrès. Si vous souhaitez collaborer avec le comité vous pouvez réagir à ces changements, en proposer d'autres ou rencontrer le comité de travail.

LE COMITÉ APPRÉCIERAIT ENORMEMENT RECEVOIR VOS SUGGESTIONS AVANT LE 11 MARS. Vous pouvez demander copie des statuts, ou tout autre précision en appelant Michèle Roy, à la FFQ.

Par ailleurs vous avez quand même jusqu'au 14 avril 1994 pour envoyer vos propositions d'amendements aux Statuts. Toute résolution en ce sens doit être signée par la proposeuse et une autre membre et envoyée à Danielle Hébert, la secrétaire du conseil d'administration.

Si vous voulez présenter des propositions à propos des orientations, des dossiers (ou autre) de la FFQ vous devez procéder de la même façon mais la date limite est alors le 6 mai 1994.

* * *

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LA DÉCLARATION DE PRINCIPES

Ce comité doit procéder à un "rajeunissement" de la Déclaration de principes de la FFQ. Ce document qui date de plusieurs années doit être mis à jour afin de mieux refléter les analyses politiques de la FFQ, donc de ses membres. Nathalie Duhamel, de la Société Elizabeth Fry du Québec, membre du c.a., assume la coordination de ce comité. Hélène Basque, du C.R. de Québec, Marcelle Sinclair du Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue et Sylvie Boulanger de la FIIQ mettront aussi leur grain de sel et plus... Ce comité doit consulter des membres et non-membres de la FFQ. Alors si vous souhaitez être de la partie (pour ne pas dire du party!) donnez votre nom.

* * *

COMITÉ DU PRIX IDOLA ST-JEAN

Encore une fois la FFQ va rendre hommage à une femme ou un groupe de femmes qui ont particulièrement contribué à l'avancement des femmes. Les modalités de mise en candidature ont un peu changé, et le formulaire a été simplifié. Les documents pertinents sont inclus dans cet envoi. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance et à nous envoyer vos nominations au plus vite. La date limite pour la réception des candidatures a été fixée au 10 avril 1994.

Le prix d'une valeur de 500.00\$ sera remis le 4 juin, lors d'une petite fête spéciale.

Comme les femmes, les féministes surtout, ne sont pas mises à l'honneur si

souvent nous vous indiquons plus loin quelques autres concours actuellement ouverts. Vous pourrez peut-être faire d'une pierre deux ou trois coups!

**RENOUVELLEMENT DE VOTRE ADHÉSION
À LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU
QUÉBEC ET DROIT DE VOTE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Chaque année, à la même date (comme l'impôt!), nous vous rappelons qu'il est temps de renouveler votre adhésion à la FFQ et de payer votre cotisation annuelle. La prochaine assemblée générale de la FFQ aura lieu le 5 juin 1994. Seules les membres individuelles et les déléguées des associations dûment inscrites aux registres de la FFQ depuis au moins un mois avant l'a.g. (donc le 5 mai), auront droit de vote à l'Assemblée générale.

Mais il s'agit plus que d'une formalité. Par là vous signifiez aussi votre appui, votre soutien à la Fédération et aux dossiers qu'elle défend.

L'année 1993, à la FFQ, en a été une de profonde remise en question après 27 ans d'existence. Notre congrès d'orientation de novembre a tracé des grandes orientations :

- intensifier l'appui et l'ouverture aux femmes démunies économiquement et doublement discriminées;
- développer des liens avec toutes les régions du Québec, plus précisément avec les tables régionales des groupes de femmes;
- élargir le membership avec notamment de nouvelles membres alliées;
- ajuster les structures et le fonctionnement de la FFQ à ces orientations.

Tout cela doit se faire sans négliger le plan d'action annuel, particulièrement les dossiers pauvreté des femmes, pension alimentaire et intervention en période électorale.

Prenez note que si pour une quelconque raison, les membres d'associations qui se présentent à l'Assemblée générale ne sont pas celles apparaissant sur nos listes, il faut absolument qu'elles présentent une procuration sinon elles ne pourront pas voter.

Si vous faites partie d'une association membre retournez nous au plus tôt le formulaire d'adhésion (inclus dans cet envoi), dûment rempli et accompagné de votre chèque. Si vous êtes une membre individuelle, adressez-vous à votre conseil régional afin de vérifier si vous êtes en règle.

Merci de votre collaboration.

P.S. Le Congrès d'orientation a voté des modifications aux Statuts et règlements touchant le calcul du nombre de déléguées pour les associations ainsi qu'une nouvelle façon de fixer leurs cotisations. Ces modifications doivent être précisées et endossées par l'Assemblée générale de juin. En attendant, les procédures actuellement en vigueur s'appliquent.

.....
**NOUVELLES
EN VRAC**

Nous vous proposons quelques extraits choisis à travers tout le courrier que nous recevons. Il s'agit d'une sélection (arbitraire bien sûr) d'informations susceptibles de vous intéresser.

♥ Les petites vues

Dans le cadre du Programme fédéral des femmes l'ONF a produit dix-sept films courts et dynamiques sur la réalité des femmes au pays, à partir de sujets aussi variés que le travail, la famille, les aînées, l'immigration, l'agriculture, la violence conjugale...

L'ONF propose particulièrement un document dans la série Femmes et travail. Il s'agit du film "Question d'équilibre" qui traite de la conciliation famille-travail à l'aube de l'an 2000. C'est un petit document de 25 minutes, idéal comme outil d'animation dans le cadre d'ateliers de discussion. Tous les films sont disponibles en format vidéocassette VHS ou film 16mm, au prêt, à la location ou à l'achat. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner sans frais au 1-800-267-7710.

♥♥ Un appui surprenant et bienvenu

Le 1er mars 1994, Le Body Shop Canada se joindra au YMCA du Canada et à la Fondation des femmes canadiennes dans un projet d'envergure nationale visant à mettre fin à la violence faite aux femmes. La campagne a pour but de sensibiliser la population à la gravité de la violence faite aux femmes et de recueillir des fonds qui serviront à des activités axées sur l'éducation et la prévention.

♥♥♥ Le monument des femmes: Appel aux artistes

L'art des lieux publics a produit des oeuvres marquantes qui ont aidé la population à mettre un baume sur ses blessures psychologiques et a poussé certaines et certains à vouloir changer le statut quo. On n'a qu'à penser à la courtepoinette confectionnée à la mémoire des victimes du sida ou au cénotaphe érigé à Washington à la mémoire des soldats morts au Vietnam. L'équipe du Projet du Monument des femmes espère avoir la même impact en érigeant à Vancouver un monument national permanent à la mémoire de toutes les femmes assassinées par des hommes, monument sur lequel figuretront les noms des 14 femmes assassinées à Montréal le 6 décembre 1989.

L'emplacement choisi, est le parc Thornton, un espace vert peuplé d'arbre centenaires au coeur même de Vancouver, à côté de la gare du CN

nouvellement rénovée.

Comme la majorité des oeuvres d'art des lieux publics du Canada ont été conçues par des hommes, et comme le Monument des Femmes se veut un instrument de guérison et un symbole tangible de l'absolue nécessité de mettre fin à la violence faite aux femmes, il n'est que naturel que ce monument soit érigé par les femmes. Ce projet offrira d'importants débouchés aux femmes de nombreuses professions, qu'elles soient artistes, architectes, ingénieures ou ouvrières.

D'un bout à l'autre du pays, un bon nombre d'oeuvres d'art et de monuments sont nés de la peur, de la douleur et de la colère provoquées par la tragédie de Montréal. Parmi tous ces projets, le Monument national des Femmes qui sera érigé à Vancouver est sans doute le plus ambitieux. Il nous permettra de ne jamais oublier et nous rappellera qu'il faut tâcher de bâtir un monde meilleur.

Le Projet du Monument des Femmes lance un concours de design national ouvert aux femmes, qui sera jugé par un jury composé de professionnelles. Les femmes désirant postuler peuvent communiquer avec le bureau du Monument des Femmes ou avec la FFQ. Le dernier jour pour la réception de soumissions concernant l'Étape 1 est le 15 avril 1994.

Pour renseignements contacter Cate Jones, coordonnatrice (604) 986-1911, poste 2078. Adresse: **The Women's Monument Project**, Capilano College, 2055 Purcell Way, North Vancouver, B.C., V7J 3H5

♥♥♥♥ **Quelques façons de rendre hommage aux femmes que nous aimons:**

Le **Prix Simonne Monet-Chartrand** a été institué en 1992 par le Centre des femmes de Montréal en l'honneur de la regrettée Simonne Monet-Chartrand et est remis chaque année à une femme

dont l'engagement et les réalisations perpétuent ses valeurs et idéaux.

Le comité de sélection choisira une récipiendaire parmi les candidates qui auront démontré qu'elles possèdent les caractéristiques suivantes:

- ? s'être distinguée par son engagement auprès des femmes;
- ? avoir travaillé avec les femmes pour les éduquer, les aider et/ou faire avancer leur situation;
- ? avoir communiqué par son talent, des valeurs et idéaux humains;
- ? n'est pas une personnalité publique.

Les candidates devront faire parvenir leur "profil" ou Curriculum vitae, ainsi que trois lettres d'appui (individus ou organismes) et tout autre document qu'elle jugeront pertinent. La date limite pour la réception des candidatures est le 20 février 1994. Comité de sélection,

Prix Simonne Monet-Chartrand
Centre des femmes du Montréal, 3585,
St-Urbain, Montréal, (Qc), H2X 2N6.

* * *

Le YWCA de Montréal a le plaisir de vous annoncer la tenue de son premier Gala "Femmes de mérite". Ce prestigieux événement honorera publiquement les femmes de la grande région de Montréal qui se sont distinguées, dans le cadre de leur métier, leur profession ou bénévollement, par leurs réalisations personnelles et professionnelles, leur engagement social et leur contribution à l'avancement de la femme.

Le Gala "Femmes de mérite" célèbre l'excellence dans sept catégories: arts et culture - affaires, professions et entrepreneurship - services communautaires - science et technologie - sport et loisirs - éducation - santé.

La période de mise en candidature est ouverte jusqu'au 7 mars 1994. Pour

obtenir des renseignements et des formulaires d'inscription, téléphoner ou écrire au Gala "Femmes de mérite", YWCA de Montréal, 1355, Boul René-Lévesque Ouest, Montréal, (Qc), H3G 1T3, téléphone (514) 866-9941 poste 213, télécopieur (514) 866-4866.

* * *

Chaque année, au mois d'octobre, le **Prix de l'affaire "Personne"** du Gouverneur général est décerné à des femmes s'étant distinguées par leur contribution positive et directe à l'amélioration de la condition féminine au Canada.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme encourage les groupes de femmes, partout au pays, à proposer des noms de candidates en vue de ce prix.

Pour plus de renseignements sur les critères de sélection et la procédure de mise en candidature au Prix, communiquer avec: Le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire "personne", Direction des communications, Condition féminine Canada, pièce 700, 360, rue Albert, Ottawa (Ont.), K1A 1C3, téléphone (613) 995-7835, ATM (613) 996-1322

♥♥♥♥♥ QUELQUES SPECTACLES

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) organise le 20 mars 1994 une **journée internationale pour les femmes**, dont l'activité consistera en un brunch, spectacle, conférences et partage d'expérience des résistances des femmes au quotidien.

Cette rencontre internationale permettra aux femmes du Sud et du Nord, aux femmes immigrantes et aux femmes autochtones de se parler de leurs luttes, de leur acquis et revendications.

L'activité se tiendra le 20 mars 1994, au Spectrum de Montréal, 318 Ste-

Catherine ouest, Montréal, Québec, de 11h00 à 16h00. **Quelques billets sont disponibles à la FFQ. 948-3262**

* * *

Le **Théâtre des Cuisines**, fondé en 1973 pour donner la parole aux femmes et la diffuser, continue son chemin. Après des périodes de réflexion et de mûrissement, le Théâtre des Cuisines vous offre, pour le printemps 94, un tout nouveau spectacle "**Trompe-la-peur blues**", spectacle-solo de Véronique O'Leary, Mise en scène de Suzanne Boisvert.

Ce spectacle, dont la première est prévue le 27 mai 1994, aborde les thèmes délicats de la violence et de la peur vécues particulièrement par les femmes, avec humour, certes, mais un humour questionnant et invitant le public à une réflexion personnelle sur ces sujets.

Seriez-vous intéressées à recevoir le spectacle "**Trompe-la-peur blues**"? Demandez...elles vous enverront un dossier de vente de spectacle. Tél: 1-418-722-7081.

* * *

Johanne Doré, humoriste bien connue, a elle aussi concocté de nouveaux monologues disponibles dès le 1er mars 1994. Pour information et réservation (514) 593-9409

♥♥♥♥♥ PUBLICATIONS

La Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec a réalisé une vidéo "**Le processus judiciaire criminel et vous**" et un guide de formation. Cette trousse sera précieuse tant pour les intervenant-e-s socio-judiciaires impliqué-e-s auprès des victimes d'actes criminels que pour les victimes elles-mêmes.

Vous pouvez les rejoindre à l'adresse suivante :

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté
1096, Joliette
Longueuil, Qc, J4K 4W1
Tél: (514) 674-0324
Fax: (514) 674-0558

* * *

Femmes et pouvoir dans les coopératives: les principaux résultats d'une recherche-action.

Le Conseil Canadien de la Coopération (CCC) a préparé deux guides de référence: l'un, pour les coopératrices, identifie des stratégies d'accès au pouvoir dans les différents milieux coopératifs, et l'autre, pour les coopératives, propose des modalités d'adaptation des pratiques coopératives aux conditions féminines.

Pour plus d'informations, on peut prendre contact avec le CCC au numéro suivant: (613) 789-5492

* * *

AU NOIR C'EST PAS ROSE! Au bas de l'échelle, un organisme populaire d'action pour les non-syndiqué-e-s publie ce dossier sur les femmes immigrantes aux prises avec le travail au noir. Ce document pose un regard sur l'aspect social du travail au noir en démontrant comment plusieurs immigrantes se retrouvent isolées de la société et à la merci de l'arbitraire de leur employeur-e.

Vous pouvez en obtenir des copies à l'adresse suivante:
Au bas de l'échelle
6839A rue Drolet, bureau 305
Montréal, H2S 2T1 (514) 270-7878

* * *

L'Institut canadien d'éducation des adultes a préparé des outils d'éducation aux médias, qui sont de trois ordres: un livre de référence "La po-

pulation face aux médias", édité chez VLB, une vidéo de sensibilisation de trente minutes réalisée avec la CEQ, et un guide d'animation pour des sessions. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec eux au (514) 948-2044.

* * *

Les productions Lionel-Groulx lancent *Une femme... au fil des jours*, une oeuvre musicale et poétique qui veut rendre un hommage particulier à Simone Monet-Chartrand.

L'ouvrage que propose la corporation à but non lucratif Les Productions Lionel-Groulx, sous une couverture dessinée par Thérèse Dumouchel, est livré sous forme de livret, de cassette ou disque compact. Les étudiant-e-s du Collège bénéficieront des bourses constituées des profits de sa vente. Adresse: C.P. 98023, Ste-Thérèse (Qc), J7E 5R4, tél.: (514) 433-1814.

La FFQ évolue, se transforme, s'adapte aux réalités de la fin de millénaire.

Faites en autant... Devenez membres **ACTIVES** de la FFQ, lisez, écrivez, commentez, critiquez, donnez votre nom pour un comité ou pour le conseil d'administration, impliquez-vous. Notre société ne s'en portera que mieux.

Nous sommes au :
5225 Berri, bur. 100
Montréal, Qc, H2J 2S4
(514) 948-3262, (514-948-3264)

????????????????

Conception et réalisation

Françoise David
Annie Racicot
Michèle Roy